

Les Bernardines d'Audenarde

Huit siècles d'histoire

En tant que communauté de sœurs, les Bernardines d'Audenarde peuvent s'appuyer sur une longue histoire de plus de huit siècles. C'est une histoire de compassion et de dévouement fidèle des générations de sœurs qui se sont succédé. Leur parcours de vie est jalonné d'exemples de courage et de persévérance, y compris dans des moments plus difficiles.

XII^e-XIV^e siècles : Première période

Fondation

La charité chrétienne s'adresse à tous, particulièrement aux plus démunis, aux personnes handicapées et aux malades. Cependant, pour soigner ces personnes, des institutions appropriées et un personnel compétent et dévoué sont nécessaires.

Le système de soins hospitaliers n'apparaît en Europe occidentale qu'au VII^e siècle, aux abords des monastères et des églises. Au nom de l'hospitalité et de la charité, les moines et les prêtres offrent des chambres à leurs hôtes (*hospes-hospites*, d'où le mot « hôpital », « maison d'hôtes »). Les pèlerins et les voyageurs y trouvent principalement refuge, mais les malades y sont également admis.

À partir du XII^e siècle, la croissance démographique, l'essor du commerce et le développement des villes engendrent un besoin croissant de logements pour accueillir les voyageurs, les marchands, les personnes âgées, les pauvres et les malades. Dans les villes, les autorités civiles et ecclésiastiques prennent l'initiative de répondre à ce besoin en créant des hôpitaux ou en plaçant les institutions existantes sous leur tutelle. Ce service est souvent assuré par des religieux. Ainsi, à la fin du XII^e siècle, des hôpitaux voient le jour dans de nombreuses villes. C'est également le début de l'hôpital Notre-Dame d'Audenarde.

L'origine de l'hôpital Notre-Dame

L'origine de l'hôpital Notre-Dame remonte donc à la fin du XII^e siècle. La date précise de sa fondation est toutefois difficile à déterminer même s'il est certain que l'hôpital existait déjà en 1202. Une charte atteste que Baudouin de Constantinople, comte de Flandre, fait don d'une terre destinée à la construction d'un moulin : il s'agit de la première mention conservée de cet hôpital. L'acte est rédigé à Cambrai, le 19 avril 1202, tandis que le comte prenait le chemin de la croisade. À cette époque, posséder un moulin était essentiel. Toute communauté en avait besoin pour subvenir à ses nécessités, et c'était d'autant plus vrai pour un hôpital qui devait nourrir à la fois ses résidents et les visiteurs occasionnels. Parmi les signataires de la charte de 1202 figurait un prêtre nommé Arnulf, l'un des quatre chanoines d'Audenarde. Il est considéré comme le fondateur de l'établissement puisque la charte indique « qu'il comença cette maison » (*qui eandem domum incepit*).

Arnulf souhaitait offrir dans sa paroisse un abri pour les pèlerins pauvres et fatigués. Il fait donc construire un refuge hors des murs de la ville, sur le territoire de l'actuelle Bevere. Plus précisément, Arnulf – qui appartient probablement à la famille des seigneurs d'Audenarde – fonde cet hospice sur une terre qu'il avait héritée, près de l'*Einepoort*, l'une des portes de la ville d'Audenarde. Il obtient le soutien de plusieurs hommes et femmes qui, animés par leur ferveur évangélique, prennent soin de ces personnes à accueillir.

En 1224, Gauthier de Marvis, évêque de Tournai, prend sous sa protection la petite communauté religieuse de l'hôpital. Impressionné par leur dévouement et leur amour pour Dieu et les pauvres, il leur donne une première règle de vie.

L'hôpital Notre-Dame accueillait principalement les malades pauvres et, à certaines périodes, les pestiférés. Il était ouvert aux habitants d'Audenarde comme aux non-habitants.

Grâce à des dons et des acquisitions, l'hôpital a constitué au cours du XIII^e siècle un patrimoine d'environ huit cents hectares répartis dans les environs d'Audenarde et bien au-delà, sur soixante-dix villages des actuelles provinces belges de Flandre orientale et de Flandre occidentale. Les terres étaient divisées en plusieurs grandes fermes. Les deux tiers des revenus de l'hôpital proviennent des fermages, ce qui le rend vulnérable, notamment en temps de guerre ou de mauvaises récoltes. Un tiers des dépenses de l'hôpital est consacré à l'alimentation et à l'entretien des malades et des religieuses ; un tiers à l'achat de médicaments, de plantes médicinales, de céréales et de jeunes animaux ; et un tiers aux frais de personnel et d'entretien des bâtiments, en particulier des fermes.

Un nouveau site pour l'hôpital (1379)

Après avoir passé près de deux siècles hors des murs d'Audenarde, l'hôpital est transféré en 1379 au centre-ville, à proximité immédiate de l'église Sainte-Walburge. Ce déménagement intervient dans le contexte de la « Révolte des chaperons blancs » (1379-1385), conflit qui ravageait toute la Flandre et qui opposait au départ le comte Louis de Male aux tisserands de Gand : la destruction des infrastructures existantes de l'hôpital et l'impérieuse nécessité de s'établir à l'intérieur des murs de la ville pour trouver plus de sécurité ont eu raison du site primitif. Après la construction d'une grange, d'une étable et d'un four, l'édification d'une nouvelle chapelle commence en 1393. Elle subsiste aujourd'hui, tout comme le cloître qui daterait du troisième quart du XV^e siècle.



Chapelle et cloître de l'hôpital (Photos : Lidier Delaissé Pieters)

L'hôpital dans les soubresauts de la période moderne

L'époque moderne est marquée par la violence des guerres de religion causant des dommages considérables à la ville et à l'hôpital. La situation est telle qu'à plusieurs reprises les sœurs se résolvent à quitter Audenarde. Lors de la prise de la ville par les réformés, en septembre 1572, les religieuses – dévalisées – trouvent refuge au monastère de Sion, à Courtrai (Belgique, Flandre occidentale). En octobre 1572, elles retournent à Audenarde. Cependant à partir de 1577-1578, les tensions entre catholiques et réformés s'intensifient. Les troubles encouragent la population à quitter les campagnes pour se réfugier en ville : pour les sœurs, cela entraîne une baisse significative de leurs revenus, tandis qu'augmentent le prix du blé ainsi que le nombre de malades et de personnes cherchant refuge à l'hôpital. En 1578, dans un contexte qui voit l'expulsion des ordres religieux de la ville, les religieuses de l'hôpital

craignant le même sort, la supérieure, Marguerite Cabeliau, et quelques sœurs émigrent à Tournai. Elles y trouvent un logement près de l'hôpital Notre-Dame. Quelques sœurs restent toutefois à Audenarde pour soigner les malades, et ce, jusqu'en 1580, date à laquelle les dernières sœurs quittent la ville. Cette situation désastreuse perdure jusqu'à l'été 1582, lorsque Alexandre Farnèse s'empare d'Audenarde : un conseil municipal catholique peut alors être installé et les religieux des différents ordres reviennent en ville.



Portrait de Marguerite Cabeliau, prieure († 1580)
Zusters Bernardinnen van Oudenaarde (Photo : Lidier Delaissé Pieters)

Après les troubles religieux, les sœurs reprennent leurs activités : la vie de l'hôpital retrouve son cours. De nouvelles constructions sont aussi réalisées, notamment en 1623 un grand bâtiment destiné à loger les évêques de Gand lors de leurs visites dans le doyenné. Le XVIII^e siècle voit lui aussi de nouveaux aménagements : sous la prieure Gabrielle Ernestine de Roysin († 1788), soucieuse de mener à bien des travaux d'embellissement, l'hôpital se dote d'une façade de style rococo.



La façade du quartier des évêques (Photo : Lidier Delaissé Pieters)



La façade de style rococo de l'hôpital d'Audenarde (Photo : Lidier Delaissé Pieters)

Cependant, à l'heure des profonds bouleversements de la société à la fin de l'époque moderne, l'hôpital d'Audenarde doit affronter de nombreux défis. Les différents conseils municipaux qui se succèdent à Audenarde sont d'ailleurs le reflet de ces évolutions. À plusieurs reprises, les autorités de la ville interviennent en effet dans la vie et le travail des sœurs de l'hôpital : leurs effectifs sont restreints, leur gestion financière remise en cause, et leur existence même menacée. Dans ce contexte difficile, marqué aussi par la politique de l'empereur Joseph II à l'encontre de certains ordres religieux, et – un peu plus tard – par le chaos de la Révolution française, la prieure Françoise-Marie Long a été une figure déterminante qui a permis de sauver l'hôpital Notre-Dame et sa communauté religieuse qui souffrait aussi de tensions internes.



Portrait de Françoise-Marie Long, prieure († 1819)
Zusters Bernardinnen van Oudenaarde (Photo : Lidier Delaissé Pieters)

Issue d'une famille noble anglaise, elle a probablement effectué ses études à Bruxelles avant d'entrer, le 11 juin 1785, à l'hôpital qui comptait alors huit sœurs. À sa mort, le 15 juin 1819, Françoise-Marie Long laisse le souvenir d'une femme courageuse et déterminée, qui a défendu l'hôpital et sa communauté avec loyauté et bienveillance. Ses consœurs gardent d'elle l'image d'une personne forte, façonnée par les épreuves, mais demeurée douce et profondément bonne. Plus tard, la prieure Marie Torné (1827-1867) souligne également que Françoise-Marie Long était morte comme elle avait vécu, en donnant un exemple édifiant, ayant su pardonner les injustices et les calomnies visant sa personne et son administration.

Un XIX^e siècle décisif, de nouveaux besoins et de nouvelles missions

Le projet de fonder une seconde communauté se met en place à la suite de la nomination – en 1830 – de Tobias Verschraegen, vicaire de la paroisse de Sainte-Walburge (Audenarde), comme curé de Bassevelde (Belgique, province de Flandre orientale). Confronté aux nombreuses formes de pauvreté de la population, il souhaite en effet établir un hôpital, qui comme celui d'Audenarde, permettrait de venir en aide aux nécessiteux. Le prêtre est activement soutenu dans ses démarches par la prieure Marie Torné. Comme elle l'indique dans une lettre qu'elle adresse à l'évêque le 26 décembre 1843, il s'agit d'accueillir des malades et des personnes n'ayant aucun moyen de subsistance, mais aussi d'installer une école gratuite pour les filles pauvres où elles apprendront les prières et le catéchisme ainsi que toutes sortes de travaux manuels, tels que la dentelle, la couture et tout ce qui se rapporte au tricot. Cette école des pauvres – également ouverte aux personnes handicapées – ouvrira ses portes à Bassevelde le 7 février 1844.



« Pensionnat de demoiselles » à Bassevelde
Zusters Bernardinnen van Oudenaarde (Archives)

Cette ouverture insuffle un nouvel élan à la communauté de l'hôpital Notre-Dame d'Audenarde, et ce, en dépit de tensions récurrentes avec la Commission des Hospices Civils qui constitue une menace pour les activités hospitalières des sœurs. Il était nécessaire pour la communauté d'envisager une solution dans le cas où elles ne pourraient pas poursuivre dans cette voie qui était la leur depuis le début du XIII^e siècle. En 1848, fortes de leur expérience à Bassevelde, un nouveau champ d'apostolat s'ouvre pour les sœurs d'Audenarde lorsqu'elles créent en cette ville une école « pour de petites demoiselles » issues de la bourgeoisie. Cet établissement s'installe dans une maison – située au numéro huit de la Rue Haute – que Sœur Borgia (née Éléonore Liefmans) avait héritée de ses parents. Il s'agit donc d'une deuxième implantation des sœurs à Audenarde. Cette école – d'abord connue sous le nom de « Couvent de Notre-Dame » et plus tard de « Couvent des Sœurs Bernar-

dines », appelé populairement « le Petit Couvent » (en néerlandais, *het Kloosterke*) – se développera avec un certain succès, accueillant un nombre croissant d'élèves.



Au centre de la photo, l'école des Dames Bernardines établie dans la maison héritée par Sœur Borgia, Rue Haute, à Audenarde (Photo : Lidier Delaissé Pieters)

Le XX^e siècle – Les missions en Afrique

Dans un contexte où l'Église belge encourage l'envoi de missionnaires en Afrique, le couvent des Sœurs Bernardines (*het Kloosterke*) ouvre ses portes, du 28 juillet au 4 août 1929, à une exposition missionnaire organisée par les Sœurs Blanches d'Afrique. Quelques semaines plus tard, le doyen Geysels et la prieure Marie-Véronique Quintin (1912-1943) entreprennent les premières démarches pour établir un poste de mission au Rwanda. Ils contactent Monseigneur Classe, Père Blanc et vicaire apostolique pour le Rwanda ; ils obtiennent début 1931 l'autorisation des autorités ecclésiastiques et civiles d'établir

ce poste à Kansi. Les sœurs se consacraient à l'éducation et aux soins des malades. Jozef Verheylesonne et Hector Gezels, deux artisans qualifiés d'Audenaarde, sont envoyés en éclaireurs pour construire, sous la direction des Pères Blancs, une maison et une école à Kansi.

À la fin de l'été 1932, cinq premières missionnaires bernardines se préparent à quitter Audenaarde pour Kansi : Sœur Maria et Sœur Julienne, deux institutrices ; Sœur Amelberga et Sœur Michèle, deux infirmières ; et Sœur Regina, qui avait reçu une formation ménagère. Le 22 août, une cérémonie d'adieu a lieu dans la cour intérieure de l'hôpital, en présence de l'évêque de Gand, Monseigneur Coppieters. Un mois plus tard, elles partent pour Marseille, où elles embarquent le 28 septembre en direction de l'Afrique. Elles partent « pour ne jamais revenir » comme c'était alors l'usage.



Les cinq premières missionnaires sur le bateau (28 septembre 1932).
Assise : Sœur Maria ; de gauche à droite : Sœur Julienne, Sœur Michèle, Sœur Amelberga et Sœur Régine - Zusters Bernardinnen van Oudenaarde (Archives)

Dès leur arrivée, les bernardines commencent un dispensaire provisoire. Elles soignent quotidiennement quatre cents à cinq cents malades. Au mois de juin 1933, Sœur Julienne ouvre une école primaire capable d'accueillir six cents élèves. Ces premières missionnaires bernardines, très attentives à la population locale, effectuent un véritable travail de pionnières.

Rapidement la mission au Rwanda peut s'étendre : le 18 octobre 1936, un deuxième groupe de sœurs prend le départ pour l'Afrique. Elles commenceront une nouvelle communauté à Rwamangana et y ouvrent également une école et un dispensaire.

Bientôt d'autres communautés sont encore établies, toujours avec une grande attention pour le soin des malades et l'enseignement.

Le renouveau auquel Vatican II a appelé les communautés religieuses a entraîné de nombreuses adaptations qui ont également touché les bernardines. Il faut constater que si le nombre de sœurs flamandes a diminué, celui des sœurs africaines a quant à lui augmenté. L'élan missionnaire est d'ailleurs resté très vivace : en 1983, une mission est établie au Tchad depuis le Rwanda, et en 1995, une petite communauté s'installe à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso. Dans ces deux nouvelles terres d'implantation, les sœurs œuvrent parmi une population essentiellement musulmane.

Les liens avec Cîteaux

Lorsque les sœurs hospitalières s'installent à Audenarde, à la charnière des XII^e et XIII^e siècles, s'opère une spectaculaire efflorescence féminine sur les territoires qui correspondent à l'actuelle Belgique. Ce mouvement des *mulieres religiosae* (ou « femmes religieuses ») permet en effet de nombreuses fondations de communautés féminines – béguinages, abbayes et hôpitaux – et ce à une époque où l'Ordre de Cîteaux, porté par la réputation de saint Bernard, connaît un important succès.

Dans ce contexte, beaucoup d'établissements féminins séduits par l'idéal cistercien choisissent de vivre selon un esprit cistercien. Le rattachement de ces maisons de moniales à l'Ordre ne faisait pourtant pas l'unanimité tandis

que se manifeste une méfiance à leur égard : la chasteté de ces femmes suscite des inquiétudes, tout comme le risque de dérives dans l'interprétation des Écritures ou dans la compréhension de phénomènes mystiques.

Leur intégration à l'Ordre nécessitait donc des précautions. Les moines, chargés de veiller sur les moniales, devaient leur envoyer des religieux instruits, au risque d'affaiblir la vie spirituelle des maisons masculines responsables. L'incorporation de monastères féminins pouvait ainsi constituer une charge susceptible de déstabiliser l'Ordre, d'où la mise en place d'un droit des moniales visant à en préserver l'unité malgré l'afflux des vocations. Au début du XIII^e siècle, plusieurs mesures sont donc adoptées par le Chapitre général de Cîteaux : les abbesses ne pourront ni se réunir en chapitre général propre, ni assister aux chapitres généraux des abbés, chargés de les représenter. La clôture est obligatoire, sous peine d'exclusion, et des garanties économiques sont exigées afin d'assurer la viabilité des établissements féminins. Ces décisions ne freinèrent pourtant pas l'essor des moniales : à la fin du XIII^e siècle, l'Ordre cistercien comptait majoritairement des maisons féminines, malgré des tentatives de régulation, comme l'exigence en 1244 de l'accord de l'évêque local pour toute affiliation.

Cet enthousiasme pour la vie cistercienne – peut-être par analogie avec l'abbaye de La Bijloke à Gand et celle de Marquette, près de Lille – conduisit la comtesse de Flandre, Jeanne de Constantinople, à adjoindre une abbaye cistercienne à l'hôpital qui existait déjà à Audenarde en 1232. Cette abbaye reçut le nom d'*Abbatia de Consilio Beate Marie*, ou « Notre-Dame du Conseil ». Cependant, elle ne subsiste pas longtemps. Quelques mois plus tard, les deux communautés sont séparées et la jeune communauté monastique liée à l'hôpital d'Audenarde est transférée à Ath, où elle continue d'exister jusqu'à la Révolution française sous le nom de *Refugium Sanctae Mariae*, ou « Refuge de Sainte Marie ». Le même sort fut réservé à La Bijloke. Là aussi, les deux communautés furent séparées et un nouveau monastère, nommé *Ouden Bosch*, fut fondé près de Lokeren, qui deviendra plus tard *Nieuwenbosch*.

En outre, il convient de noter ici la présence d'une autre communauté cistercienne à Audenarde, celle du Val-des-Vierges (en néerlandais, *Maagden-daale*), initialement fondée à Flobecq (Belgique, province de Hainaut). Le

transfert a lieu en 1233 grâce à Arnold, seigneur de Pamele, qui avait offert aux moniales l'année précédente un terrain encore en friche et marécageux sur la rive droite de l'Escaut, plus précisément à Pamele-lès-Audenarde. Cette communauté, totalement distincte de celle en charge de l'hôpital dont il est ici question, mènera sa propre existence jusqu'à sa suppression lors de la Révolution française.



L'abbaye du Val-des-Vierges (Maagdendaale), à Pamele-lès-Audenarde
(Photo : Éric Delaissé)

Si la communauté de moniales attachée à l'hôpital d'Audenarde n'a jamais été intégrée officiellement à l'Ordre cistercien, il est toutefois très possible que les sœurs aient été influencées par la spiritualité cistercienne. Il faut d'ailleurs constater que, dans une bulle du pape Clément VI, datée du 6 juillet 1343, il est explicitement mentionné que les sœurs hospitalières appartiennent à l'Ordre de Cîteaux (*in hospitale pauperem daudenarde cisterciensis ordinis*). Cette désignation erronée reste inexplicée : une inexactitude de l'administration romaine qui aurait reçu de mauvaises informations ou une tentative d'obtenir cette affiliation ou une autre raison encore ? Les questions demeurent sans réponse.

Plus d'un siècle plus tard, un rapport judiciaire – plus précisément une sentence du Grand Conseil de Malines concernant l'exemption des contributions de la ville d'Audenarde (1467-1477) – mentionne la présence d'une prieure à l'hôpital avec onze sœurs, toutes appartenant à l'Ordre de saint Augustin. Cependant, il y a lieu de douter de l'exactitude de cette désignation, car il est frappant de constater comment les sœurs, tant à cette époque qu'aux siècles suivants, se sont constamment attachées à démontrer qu'elles n'appartenaient à aucun ordre ni congrégation et qu'elles étaient toujours restées fidèles à leur règle et à leurs statuts d'origine. À plusieurs reprises, elles n'ont pas manqué de faire usage des documents anciens – issus de leurs archives – en guise de preuves. C'est ainsi que la prieure Françoise-Marie Long (1792-1819) – ci-dessus mentionnée – s'est efforcée de souligner le caractère unique de la communauté d'Audenarde lorsque fut conçu le projet d'établir à l'hôpital d'Audenarde des sœurs hospitalières de Menin (Belgique, Flandre occidentale). Elle parvient ainsi à empêcher le déménagement, prouvant que les religieuses de Menin appartiennent à l'Ordre de saint Augustin, tandis que les sœurs d'Audenarde suivent depuis le XIII^e siècle une règle de vie spécifique.

Après la reconnaissance officielle de l'hôpital par Napoléon (1810), les sœurs s'appellent « dames religieuses dites hospitalières » ou « dames de l'hôpital Notre-Dame » ou encore « sœurs hospitalières ». Cependant des documents d'archives datés des années 1840 – notamment des listes d'hôpitaux de la province de Flandre orientale – montrent que les sœurs sont dénommées « bernardines ». Dès 1855, le nom de « dames bernardines » semble définitivement acquis. Trois ans plus tard, Monseigneur Delebecque, évêque de Gand, nomme même un visiteur pour *l'Ordo Sancti Bernardi Aldenardensis et Bassevelde*. Cette évolution du nom des religieuses indique clairement la force de leur enracinement spirituel dans la tradition cistercienne.

À partir de 1936, une correspondance suivie s'instaure entre la prieure Marie-Véronique Quintin et l'abbaye de Westmalle (Belgique, province d'Anvers) concernant une possible affiliation spirituelle avec l'Ordre cistercien de la stricte observance. En septembre 1937, la question est officiellement soumise au Chapitre général. La guerre retarde toutefois la décision. Finalement, en 1946, le Chapitre général approuve l'affiliation spirituelle de la congrégation des sœurs cisterciennes bernardines avec l'Ordre cistercien de la stricte observance.

Aujourd'hui encore, les sœurs restent très attachées à la spiritualité héritée de Bernard de Clairvaux ; elles la résumant en une seule phrase : « Chercher Dieu et accueillir l'homme, image de Dieu ».

**ZUSTERS BERNARDINNEN
VAN OUDENAARDE**
Hoogstraat, 28
B-9700 Oudenaarde (Belgique)

Éric DELAISSÉ
CMN-ARCCIS
Abbaye Notre-Dame de Cîteaux
F-21700 Saint-Nicolas-lès-Cîteaux

Bibliographie

Acht eeuwen geschiedenis : <https://www.kerknet.be/zusters-bernardin-nen/informatie-artikel/acht-eeuwen-geschiedenis-bronvermelding> (dernière consultation : 10 février 2026).

AUGUSTYN Beatrijs, « Abbaye de Maagdendale à Flobecq, puis à Pamele-Audenarde », dans *Monasticon belge*, t. VII, *Province de Flandre Orientale*, vol. III, Liège, 1980, p. 355-373.

CANIVEZ Joseph-Marie, *L'ordre de Cîteaux en Belgique. Des origines (1132) au xx^e siècle*, Forges, Abbaye cistercienne de Notre-Dame de Scourmont, 1926.

DE GANCK Roger, « The integration of nuns in the Cistercian order particularly in Belgium », dans *Cîteaux. Commentarii cistercienses*, 35 (1984), p. 235-247.

GHIJS Noëlla, MARTENS Mariette, CASTELAIN Rik, VAN BOCKSTAELE Geert, *Het Onze-Lieve-Vrouwehospitaal te Oudenaarde en de zusters Bernardinnen, Een bijdrage tot de ontsluiting van 800 jaar geschiedenis, 1202-2002*, Gent, 2004.

LECLERCQ Jean, « Cisterciennes et filles de saint Bernard. À propos des structures variées des monastères de moniales au moyen âge », dans *Studia Monastica*, 32 (1990), p. 139-156.

LEFÈVRE Jean-Baptiste, « L'abbaye de Villers et le monde des moniales et des béguines au XIII^e siècle », dans *Villers, une abbaye revisitée. Actes du colloque 10-12 avril 1996*, Villers-la-Ville, 1996, p. 183-229.

MILIS Ludo et AUGUSTYN Beatrijs, « Abbaye de Notre-Dame rattachée à l'hôpital d'Audenarde », dans *Monasticon belge*, t. VII, *Province de Flandre Orientale*, vol. III, Liège, 1980, p. 375-377.